

N° INSEE : 32411	MAIRIE DE SANSAN	Exercice 2024
------------------	-------------------------	---------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2024-03-04

Date de convocation : 25.03.2024	VOTES
Nombre de membres en exercice : 7	Pour : 5
Nombre de membres présents : 5	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 5	Abstention : 0

Le **29 mars 2024**, Le Conseil Municipal de SANSAN, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de : M. GARROS Thierry, Premier Adjoint
Présents : Nathalie ADREY, Stéphanie CLÉMENTE, Jean-Marc FLOURETTE, Thierry GARROS, Jacques SONILHAC
Procurations : 0
Absents :
Excusés : Nicolas DUROU, Hélène BARBOT
Secrétaire de séance : Nathalie ADREY

Objet : Validation devis de l'entreprise Bertheau

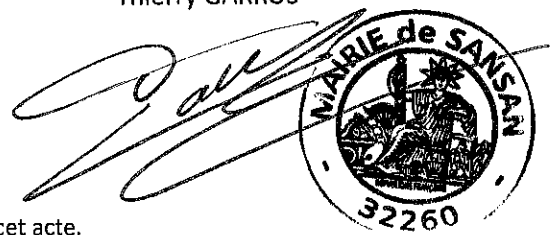
Pour faire suite à la décision de reprise des concessions du cimetière communal, Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Bertheau. Ce dernier s'élève à 4 850 € HT, soit 5 820 € TTC. La prestation comprend la reprise, l'évacuation des monuments, la gestion des ossements et la mise à l'ossuaire pour les concessions reprises prévues par le Conseil Municipal.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des présents de valider le devis de l'entreprise Bertheau dans son intégralité et d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La secrétaire,
Nathalie ADREY

Le Premier Adjoint,
Thierry GARROS

M. Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le <i>S'LO</i>
ID : 032-213204118-20240329-D_20240304-DE